

Les îles du Ponant

*Décisions
Du Conseil
d'Administration
Île-aux-Moines
22/09/2022
18h*

*Chausey
Bréhat
Batz
Ouessant
Molène
Sein
Glénan
Groix
Belle-Île
Houat
Hoëdic
Île d'Arz
Île aux Moines
Île d'Yeu
Île d'Aix*

Dest : Mmes et MM. les Administrateurs de l'A.I.P.

Le 22 septembre deux mille vingt-deux, à seize heures, le Conseil d'Administration de l'Association les Iles du Ponant s'est réuni à la salle polyvalente de mairie de l'Île-au-Moines.

Etaient présents :

. Mmes/MM. les Maires de :

BREHAT, Olivier CARRE
BATZ, Eric GRALL
OUESSANT, Denis PALLUEL
MOLENE, Didier DELHALLE
SEIN, Didier FOUQUET
SAUZON, Ronan JUHEL
BANGOR, Annaïck HUCHET, Présidente CCBI
LOCMARIA, Dominique ROUSSELOT
PALAIS, Thibault GROLLEMUND
HOUAT, Philippe LE FUR
HOEDIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU
ÎLE-AUX-MOINES, Philippe LE BERIGOT
ARZ, Jean LOISEAU
AIX, Patrick DENAUD

. Mmes/MM. les représentants de :

. M. le représentant du Conseil Départemental du Finistère, M. Gilles MOUNIER
. M. le représentant du Conseil Départemental des Côtes d'Armor, M. Gilles PAGNY.
. M. le représentant du Conseil Départemental de Vendée, M. Bruno NOURY
. M le représentant des entreprises insulaires, co-président de SAFIP M Erwan TONNERRE.

➤ **Ont donné pouvoir :**

. Carole CHARUAU, 1^{re} adjointe mairie île d'Yeu Conseillère départementale de Vendée
. Michel CHARUAU, représentant des offices de tourisme
. M. le représentant du Conseil Départemental du Morbihan, M. Gérard PIERRE

➤ **Sont également présents :**

. Mme Catherine BARBOTIN, conseillère municipale à la mairie de Palais
. Mme Anne-Claude CABILIC, adjointe à la mairie d'Yeu
. Mme Judith LE RALLE, adjointe à la mairie d'Yeu
. Denis BREDIN, Charlotte COURANT, Marie MALLET, AIP.

➤ **Sont excusés :**

. M. Roger LE GOFF, maire de Fouesnant, M. Michel CHARUAU, représentant des offices de tourisme.

Vérification du quorum

Le CA est composé de 27 membres (18 Maires ou leurs représentants, 6 Conseillers départementaux représentants les Présidents des départements de la Manche, des Côtes d'Armor, du Finistère, du Morbihan de la Vendée, de la Charente Maritime 3 « membres issus du collège des représentants et acteurs professionnels »..

Le CA ne délibère valablement que lorsque la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés, dans la limite d'un pouvoir par administrateur présent, soit 18 membres.

Sont présents ou représentés ce jour : 21 membres.

M. Philippe LE BERIGOT préside la séance en qualité de Président de l'Association.

Après un mot d'accueil, le Président, Philippe LE BERIGOT propose d'aborder l'ordre du jour du Conseil d'Administration.

Conseil d'Administration

Décisions

PV du CA du 03/03/2022

Décision du CA N° 1 : Le PV du CA du 03/03/2022 est approuvé à l'unanimité.

Contrat Etat Région Départements 22 et 29

Décision du CA N° 2 :

Autorise le Président à :

- signer le contrat Etat Région Départements 22 et 29 ainsi que toute convention relative à l'ingénierie et l'animation du contrat.

ESPECES INVASIVES

Décision du CA N° 3 : suite aux résultats de la consultation pour des prestations de service pour la régulation des espèces de mammifères invasifs sur des îles du Finistère (29), des Côtes d'Armor (22) et du Morbihan (56)

Valide les propositions d'analyse des candidatures et d'analyse des offres

Et mandate le Président pour notifier et exécuter les marchés :

- | | |
|-------|--------------------------------|
| Lot 1 | société Phoenix effarouchement |
| Lot 2 | Société Phoenix effarouchement |
| Lot 3 | Société Phoenix effarouchement |
| Lot 4 | Société Phoenix effarouchement |
| Lot 5 | Société Phoenix effarouchement |
| Lot 6 | Société Phoenix effarouchement |

Convention financière ARS Chargé de mission CLS

Décision du CA N° 4 : Mandate le Président pour :

- Finaliser et signer la convention financière avec l'ARS qui permettra le recrutement d'un chargé de mission pour la mise en place et l'accompagnement du futur CLS, sur la base d'un financement de 20% soit 40 000 €/an sur un budget annuel de 50 000 €

Décision du CA N° 5 : Mandate le Président pour :

- Finaliser et signer toute convention financière permettant la mise en place de ce programme s'il était accepté par l'UE.
- Mettre en place le programme y compris le recrutement du personnel temporaire (chargé de mission ou étudiant en thèse).
- Mettre en place et signer les convention et programmes financiers complémentaires ex : bourse Ciffre, ingénierie prospective du contrat Etat Région Bretagne ou toute autre source de financement (mécénat, appel à projet ...)

Le CA mandate le Président ou son représentant pour signature de la convention de mécénat et de ses conventions de mise à disposition de personnel à but non lucratif.

Le suivi de la convention et de ses conventions de mise à disposition seront assurées par la chargée de mission énergies.

COOPERATION FRANCO-QUEBECOISE

Décision du CA N° 6 : Mandate le Pdt pour déposer un dossier à l'appel à projet de coopération Franco-qubécoise suivant les propositions pouvant être validées par nos partenaires des îles québécoises

ORIENTATIONS BP 2023

Décision du CA N° 7 : Mandate le Président pour :

- Mobiliser les financements pour la réalisation du programme d'actions 2023 et signer tout document de demande de financement : contrat convention demande de financement.
- solliciter la revalorisation de la participation départementale
- mettre en place les moyens humains et techniques liés aux projets dès acceptation auprès des financeurs.

PERSONNALITE QUALIFIEE

Décision du CA N° 8 : Délibération validant la proposition de personnalité qualifiée

COURRIER ASSOCIATION VENT DE BOUT

Décision du CA N° 9 : réponse générale en lien avec le respect des projets et engagements des communes membres de l'AIP.

DETAIL DES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

1- *Approbation du procès-verbal de la séance du 03/03/2022*

Décision du CA N° 1 : Le PV du CA du 03/03/2022 est approuvé à l'unanimité.

2- *Etat d'avancement du programme 2022 par Denis BREDIN*

Programme ZNI mobilisons les bretons

Les difficultés importantes liées à l'état de santé de l'animateur, actuellement en arrêt maladie impose la reprise de la fin de la totalité du programme par la chargée de mission Energie-déchets pour respecter nos engagements envers les financeurs ce qui nous oblige à sursoir à un grand programme d'économie de l'eau avec l'Agence de l'eau reporté à 2023.

Feuille de route tourisme durable

- *Univers des îles*
 - *Bilan annuel journée des OT date en cours de programmation Déc 2022*
 - *Journal 2022 nouveau format diffusé à 100 000 ex
Le format tabloïd a permis des économies substantielles (papier au tarif 2021)*
 - *Bilan opération passeports 2022 c'est un franc succès*

JL. CHIFFOLEAU : quel est la finalité de faire remplir son passeport ?

D. BREDIN : 2 passeports complétés nous sont parvenus l'an dernier, chaque porteur a eu un cadeau, pour cette année, C. COURANT travaille avec les offices de tourisme, l'idée serait de pouvoir offrir un séjour sur une île ou un voyage.

P. LE BERIGOT : C'est une motivation pour découvrir l'ensemble des îles. De la même manière que les cartes qui sont affichées, c'est une incitation aussi à découvrir les autres.

D. BREDIN : toutes les îles ne l'utilisent pas, souvent les intercos préfèrent utiliser la leur. C'est un projet qui évolue. Quand cela a été créé, cela répondait à un besoin, peut-être moins aujourd'hui.

- *Enquête fréquentation été 2022 Stage Charlotte Jégo (voir document joint)*
Houat Hoedic et Bréhat ont été étudiées cette année avec des disparités selon les îles, on remarque 10 jours sur l'année d'hyper-fréquentation avérée sur Bréhat impactant la satisfaction des visiteurs. L'idée est de pouvoir écrêmer ces pics de fréquentation. D'ailleurs, la propriétaire des vedettes de Bréhat a dit dans

un article paru dans Ouest France qu'il faudra limiter la fréquentation. A partir de 6000 visiteurs, on peut dire que c'est déjà saturé.

*G. PAGNY : Il faudrait même limiter la circulation jusqu'à l'Arcouest quand c'est complet.
O. CARRE : C'est Ploubazlanec qui va peut-être réguler en premier, une réunion est prévue semaine prochaine suite aux retours d'expériences de cet été. Ils nous demandent d'y participer avec d'autres intervenants.*

G. PAGNY : il n'y a pas beaucoup de solutions, un panneau de signalisation placé dès Paimpol est envisagé et un système de navettes bien que celles-ci puissent aussi être bloquées dans la circulation qui est compliquée jusqu'à l'Arcouest.

O. CARRE : D'autant qu'une navette (bateau) de 250 personnes nécessiterait 5 bus de 50 personnes.

D. BREDIN : on n'a pas pu mesurer dans nos enquêtes les gens qui ont raté leur bateau à cause de la circulation puisque par définition, on n'a pas pu les interroger. Par contre, on sait par les professionnels du tourisme qu'il y a des annulations dans les restaurants parce que les gens n'ont pas pu venir.

- *Sites d'exception*

- *Ouessant*
- *Bréhat*
- *Houat-Hoedic a commencé cette année et continue avec une réunion prévue en octobre.*

OFS rapport final Espacité – Valadou-Josselin & associés

Voir rapport final (document joint)

Ce projet a débuté en 2021 sur des crédits d'ingénierie prospective de 2020, vous avez participé aux échanges à Bréhat et en visio, nous avons maintenant la restitution finale. Des projets d'OFS sont en cours notamment sur Groix, des lots sont déjà en vente.

A HUCHET : Nous avons déjà identifié des lots.

JL. CHIFFOLEAU : qui fait office d'OFS pour Groix ?

D. BREDIN : C'est L'Aiguillon qui est agréé OFS, Lorient Habitat n'a pas encore obtenu son agrément.

JL CHIFOLLEAU : AQTA envisage de créer le sien pour nous aider à faire des baux solidaires.

E GRALL : Il y a des normes à respecter.

P. LE BERIGOT : le tout c'est la place que peuvent avoir les élus dans les décisions.

Renouvellement Contrat Etat Région CD 22 29

Projet de contrat examiné et joint en CUP ci-dessous tableau récapitulatif

Répartition par axe du dispositif dédié îles 2021-2027	Crédits Etat 2021-2027	Crédits régionaux 2021-2027	Crédits CD22	Crédits CD29 *	
Axe priorités de développement (dispositif dédié îles 2022-2027)	3 900 000,00 €	4 571 744 €	<i>Enveloppe dispositif « Contrats de territoire 2022-2027 » :</i>	1 400 000 €	
<i>dont Priorité 1. « Se loger – habiter »</i>	<i>1 000 000,00 €</i>	<i>1 350 000 €</i>		<i>300 000 €</i>	

<i>dont Priorité 2. « Transitions - Ressources »</i>	1 000 000,00 €	1 221 744 €	80 129 € (investissement)	500 000 €	
<i>dont Priorité 3. « Economie et tourisme durable »</i>	1 000 000,00 €	1 000 000 €		200 000 €	
<i>dont Priorité 4. « Services de proximité »</i>	900 000,00 €	1 000 000 €		400 000 €	
Volet ingénierie	100 000,00 €	850 000 €	Adhésion (2 433€/an) soit 14 598€ (6 ans 2021-2027 et sur estimation adhésion 2022)	Adhésion	
Dispositif transitoire 2021		578 256 €		-	
TOTAL DOTATIONS	4 000 000 €	6 000 000 € (dont 850 000 € pour l'ingénierie et 128 750 € mobilisable en fonctionnement sur les priorités)	124 727 € (dont 44 598 € en fonctionnement)	1 400 000 € (dont 200 000 € en fonctionnement)	

La question du lieu de la signature du contrat (entre fin novembre et mi-décembre) a été posée par les techniciens de l'Etat et de la Région.

D. PALLUEL : L'île de Batz a été proposée pour sa proximité du continent.
E. GRALL : L'île de Batz accepte avec grand plaisir.

Décision du CA N°2 : Autorise le Président à :

- signer le contrat Etat Région Départements 22 et 29 ainsi que toute convention relative à l'ingénierie et l'animation du contrat.

Renouvellement accord de programmation AELB

L'accord a été présenté et le Président a été autorisé à sa signature lors du CA du 3 mars 2022 à Bréhat. Sa signature est prévue demain.



INVITATION

Monsieur Martin CUTTON
Directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne
Monsieur Philippe LE BERIGOT
Président de l'Association des îles du Ponant

ont le plaisir de vous inviter à la signature de l'accord de programmation pour la préservation de l'eau et des milieux aquatiques sur les îles d'Yeu, Houat, Hoëdic, Arz, île aux Moines, Belle île, Groix, Sein, Molène Ouessant, ,Batz et Bréhat

Le vendredi 23 septembre 2022, à 11H30
A la mairie de l'île aux Moines

Réponse souhaitée pour le 16 septembre 2022
par mail à aip@iles-du-ponant.com ou par tél. au 02 97 56 52 57

Micro-folie

Le projet micro-folie a débuté et sera inaugurée samedi 24 à 14h30 en présence de M. le Préfet de la Région Bretagne.

L'ensemble du projet est finalisé, l'animation médiation est réalisée par Mme Mathilde Colas qui a rejoint l'équipe depuis le 1^{er} septembre.

*Les escales 2022 sont : île aux Moines – Houat – Hoedic – Sein – Groix – Belle-île Port de Sauzon puis médiathèque de Palais depuis son inauguration jusqu'à mai 2023.
Escale 2023 île d'Arz – Bréhat – Batz – Ouessant et Molène.*

Plan de financement			
Montant TTC Total (ou TTC en cas de non récupération de la TVA) :			
Dépenses		Recettes	
Poste	Montant (€)	Financeur	Montant (€)
Affrètement ND de Rumengol	37 788,40	AIP	17 500 (20%)
Carburant manœuvres et navigation sans vent	2 200	CD 56	3 000 (3,4%)
Salaires et charges médiation	25 500	CD 29	2 500 (2,8%)
Salaires et charges logistique	4 000	CD 22	1 000 (1,1%)
Déplacement missions	9 300	Région Bretagne sectoriel patrimoine	10 000 (hors salaires et fonctionnement)
Communication médias	3 000	DRAC	14 125 (16%)
Gestion assurances tel 7%	5 724,48	FNADT contrat des îles	39 376,11 (45%)
Total	87 502,88	Total	87 502,88

J. LOISEAU : C'est un très beau projet !

Invasives programme 2021 -2023 îles d'Iroise

Volet lapins île de Sein : 3 périodes de capture

1^{er} au 10 décembre 2021

18 au 27 janvier 2022

19 au 26 février 2022

	Régulation par fauconnerie	Régulation par Tir	Reprise par bourses	Total sur les 3 Opérations
Zone 1 Phare	118	112	13	243
Zone 2 Ancien Cimetière	61	76	3	140
Zone 3 Village	44	86	2	132
Zone 4 Lagune	27	1	0	28
Zone 5 Kélaourou	0	3	2	5
Totaux	250	278	20	548

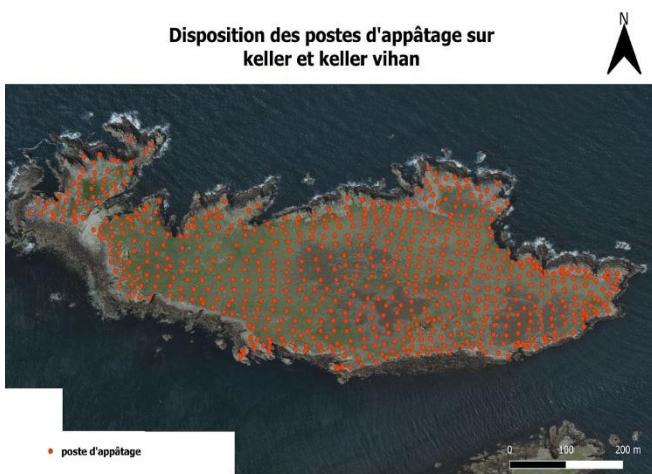
Volet chats Molène Ouessant Sein

Identification	stérilisation
• Ouessant	125
• Molène	3
• Sein	2

Une convention pour l'accueil des chats errants est validée entre la SPA de Plouhinec et la mairie de Molène.

Dératisation :

Ilot de keller Ouessant démarrage dératisation le 24 08 2022 en cours



En plus, une biosécurisation des zones portuaires du Conquet est effectuée à intervalles réguliers.

La stratégie de dératisation des autres îlots satellites d'Ouessant est définie, ils sont soit en relation avec l'île principale aux grandes marées, soit peuplés de rats noirs, espèce devenant rare en Bretagne.

LAPINS

D. BREDIN : les lapins ont été introduits dans les années 70.

D. DELHALLE : Les lapins ont causé beaucoup de dégâts sur la végétation.

D. FOUQUET : il y a beaucoup de terriers dans les zones inondables, cela accélère l'érosion.

CHATS

J. LE RALLE : Yeu va installer un refuge pour chats, l'objectif est de les mettre à l'adoption les chats errant vaccinés et stérilisés pour éviter la prolifération.

B. NOURY : C'est fait en lien avec une association.

APPARTE GRIPPE AVIAIRE

G. MOUNIER : Avez-vous constaté une mortalité des oiseaux dûe à la grippe aviaire ?

R. JUHEL : Les goélands.

B. NOURY : les fous de Bassan sont impactés, on en voit beaucoup ce qu'on ne voyait pas habituellement.

J. LE RALLE : on a vu beaucoup de cadavres lors de notre trajet en bateau depuis l'île d'Yeu.

RATS

D. BREDIN : la dératisation de l'ilot Keller se poursuit, c'est un piège tous les 30 mètres, c'est ce qui a été fait à Molène et à Hoedic avec un résultat très efficace, il n'y a plus de rats sur ces îles depuis 2018.

JL CHIFFOLLEAU : des tests sont réalisés tous les trimestres.

D. FOUQUET : Nous avions aussi eu une campagne de dératisation et nous croyions tranquilles mais avons de nouveau des rats, une personne habitant sur l'île qui a le syndrome de Diogène, nous refuse l'accès à sa propriété qui est encombrée de déchets entraînant la présence de rats. On ne peut rien y faire, l'ARS, la DASS, l'assistante sociale ... Personne ne veut prendre le risque et la responsabilité d'une intervention chez cette personne pouvant provoquer son suicide.

D. BREDIN : S'y ajoute le risque d'incendie en plein bourg.

Invasives programme Feder 2022- 2025 : îles d'Arz, île-aux-Moines, île de Houat île de Batz île de Bréhat.

Plan de Financement :	PO Feder	60 %
	Région Bretagne Contrat Nature	12,47 %
	Autres (communes propriétaires îlots)	7,53 %
	(soit 10,5 % des interventions de terrain)*	
	Autofinancement AIP :	20 %

* seule la participation aux opérations de terrains sera demandée aux communes et /ou propriétaires d'îlots privés.

Composition du marché (6 lots)

- Lot 1 rats et ragondins îlur et îlots satellites île d'Arz
- Lot 2 rats île de Creizic île aux Moines
- Lot 3 rats île de Houat et îlots satellites île de Houat
- Lot 4 rats ragondins île de Batz île de Batz
- Lot 5 lapins île de Sein (3 hivers) île de Sein
- Lot 6 chats harets et errants île de Bréhat

Actions toutes îles : communication sensibilisation et veille espèces invasives toutes îles réalisées en Régie par l'AIP (Directeur et chargé de mission à recruter).

Le montant total du projet est de 641 550 € réparti sur 4 exercices budgétaires

Le programme est pris en compte à compter du 1^{er} juin 2022 jusqu'au 31 mai 2025. Une procédure d'appel d'offre ouvert avec publication BOAMP JOUE (condition pour bénéficier des fonds européens vient juste de se terminer.

Voir rapport analyse des candidatures et des offres ci-joint.

Trois entreprises ont répondu dont une que l'on connaît bien : HELP (qui a réalisé les opérations sur Molène, Hoedic, l'archipel de Chausey et Keller en ce moment) et qui a fortement augmenté ses tarifs, REALIVERT (entreprise de jardins publics) et l'entreprise PHOENIX EFFAROUCHEMENT (opération lapins à Sein) qui a répondu à tous les lots.

Les estimations étaient basées sur les prestations précédentes presque toutes effectuées par la société HELP. A titre d'exemple, pour l'opération sur ILUR, nous étions partis sur

la base d'un devis qui avait été fait il y a un an par cette société pour le Parc Régional dont l'estimation était de 50 000 € ; leur proposition s'élève aujourd'hui à 158 000 €, de plus leur dossier est limite d'être irrecevable puisqu'ils n'ont pas rédigé un mémoire technique pour ce projet, ils ont repris des éléments d'une dératisation faite pour une île aux Antilles (îlet Chancel), il n'y a rien de comparable.

La proposition faite par PHOENIX EFFAROUCHEMENT est un peu plus haute que nos estimations, ce qui correspond aux hausses depuis ce printemps (carburant que tout le monde anticipe depuis juin - la consultation a été lancée avant l'été). Globalement nous avions une valeur technique sur 60 points, une valeur des prix sur 40 points, l'entreprise REALIVERT est inférieure sur les aspects méthodologiques, mais conforme sur les dates d'interventions ; la Société HELP n'a pas répondu sur les dates d'intervention (ne peut donc pas être notée), ils ne répondent pas aux critères ; et la Société PHOENIX répond avec des mémoires techniques détaillés. Sur la partie financière, REALIVERT est au-dessus de PHOENIX à l'exception du lot de Houat, où ils n'avaient pas compris qu'ils pouvaient prendre la navette habituelle et avaient prévu d'emmener le matériel avec un Zodiac. Finalement, la Société PHOENIX est la mieux-disante pour l'ensemble des lots et pour Houat ils sont plus qualifiés techniquement. Pour exemple, REALIVERT proposait de poser 250 pièges là où les autres en préconisent 2500.

ECHANGES SUR LES ANALYSE DES OFFRES

D. PALLUEL : Concernant la société HELP, on sait qu'ils sont efficaces pourquoi ces tarifs si différents après avoir fait Molène et Keller ?

D. BREDIN : ils ne veulent probablement pas le faire, les tarifs sont incohérents si l'on compare Keller avec Ilur qui fait à peu près la même taille. Là c'est trois fois l'estimation.

D. PALLUEL : D'autant que les conditions d'accostage à Keller sont plus compliquées.

D. BREDIN : Sur Keller, le matériel est acheminé par hélicoptère.

E. GRALL : Je ne suis pas impressionné par la prestation de HELP si on compare à ce que nous avions avant.

D. PALLUEL : L'opération menée par HELP sur Molène a été efficace.

D. BREDIN : Sur Molène cela a été fait en une fois, pour Batz, ils doivent y aller régulièrement.

A HUCHET : comment faire pour intervenir partout ? Nous avons des contrats de dératisation qui nous permettent d'intervenir seulement par la volonté des particuliers et des entreprises.

D. BREDIN : sur Houat la plupart des terrains sont communaux, sur Hoedic, il y avait l'accord de la population, les gens venaient demander que des pièges soient placés dans leurs jardins.

A HUCHET : comment pourrait-on faire pour imaginer pouvoir piéger partout et éradiquer le rat sur Belle-île ?

D. BREDIN : cette technique n'est pas réalisable à l'échelle de Belle-île. Pour la taille de cette île, il faudrait appliquer la méthode néo-zélandaise qui consiste en la diffusion d'appâts par hélicoptère ce qui ne serait pas accepté ici. Là ce sont des boîtes individuelles.

A HUCHET : on est donc condamnés à être envahis sans pouvoir rien y faire ?

D. BREDIN : Vous pouvez faire du contrôle de la population, mais ce n'est pas l'objectif ici qui est de supprimer les rats, et maintenir les populations basses.

R. JUHEL : Nous, c'est fait 2 à 4 fois par an pour 8 000 €.

A HUCHET : mais ça ne suffit pas. Nous savons bien que des zones à traiter nous échappent. Certains investisseurs veulent de beaux vergers mais ne ramassent pas les pommes, et dont ils ne veulent pas faire bénéficier les voisins ce qui nourrit les rats à profusion.

D. BREDIN : l'objectif sur les îles (et on nous avait dit que ça ne fonctionnerait pas sur Hoedic car trop grand) après Hoedic qui a fonctionné, est d'essayer sur Houat, ce qui est cohérent puisque presque de même taille et desservie par le même navire pour le transport pour les déchets et des marchandises. Le fait de traiter Houat sécurisera Hoedic.

JL CHIFOLEAU : Il y a des zones où ce n'est pas nécessaire par contre il y a des zones impératives comme au bord des côtes, les lagunages, les ports, le village, ils sont là où est la nourriture et dans un rayon de 150 m, c'est pour cela qu'il faut des pièges tous les 30 mètres pour canaliser. Vous pourriez le faire sur les zones sensibles.

A HUCHET : Au niveau sanitaire, c'est compliqué.

D. BREDIN : Il y a la leptospirose dans les plans d'eau, en tout cas la technique réalisée sur Hoedic n'est pas adaptable à Belle-Île. Vous pourriez faire des ceintures de capture. L'éradication n'intéresse pas les dératiciseurs classiques pour des raisons évidentes (produits pas assez dosés pour ré-infestation à retraiter) Il faudrait d'ailleurs faire des analyses pour voir s'il n'y a pas d'accoutumance, là on demande des produits spécifiques de nouvelle génération.

A HUCHET : ils utilisent des produits à décalage.

D. BREDIN : tous les rodenticides sont à décalage depuis l'interdiction de la strychnine qui était à effet immédiat. Mais il y a des dosages et des matières actives différentes. On a vu la capacité de travail de PHOENIX à Sein.

D. FOUCQUET : les chiens canalisent les lapins, les rapaces neutralisent les lapins.

Décision du CA N° 3 : suite aux résultats de la consultation pour des prestations de service pour la régulation des espèces de mammifères invasifs sur des îles du Finistère (29), des Côtes d'Armor (22) et du Morbihan (56)
Valide les propositions d'analyse des candidatures et d'analyse des offres

Et mandate le Président pour notifier et exécuter les marchés :

Lot 1	société Phoenix effarouchement
Lot 2	Société Phoenix effarouchement
Lot 3	Société Phoenix effarouchement
Lot 4	Société Phoenix effarouchement
Lot 5	Société Phoenix effarouchement
Lot 6	Société Phoenix effarouchement

Contrat Local de Santé des îles bretonnes

2022 est la dernière année de notre premier CLS après prolongation, c'est aussi l'année de son évaluation.

Cette évaluation ne s'est pas faite avec un stagiaire recruté par l'ARS mais par un contrat avec l'association des étudiants de l'école des hautes études de la santé de Rennes.

L'évaluation est encore en cours, de nombreux échanges ont eu lieu dans le courant de l'été.

Le renouvellement du contrat est souhaité par l'ARS qui précise sa vision et met en avant la spécificité de la santé sur îles. L'ARS sollicite l'AIP pour recruter un chargé de mission pour la durée du prochain CLS (5 ans)

Même si elles sont intégrées dans le CLS d'une intercommunalité, elles ne pourront pleinement faire comprendre leurs enjeux et besoins spécifiques dans ce cadre.

L'ARS confirme sa proposition de convention cadre de financement 80% de 50 000 € / an proratisé sur 2022.

Un processus de recrutement est en cours.

P. LE BERIGOT : cet animateur permettrait de faire le lien avec les autres contrats de santé tout en gardant la spécificité de celui des îles. On a reçu un candidat la semaine dernière sur les 3 présélectionnés sur 8 CV reçus suite à une annonce passée, 2 sur 3 se sont désistés.

Le candidat a été auditionné avec un collaborateur de l'ARS en visio. C'était un bon candidat mais ses prétentions financières ne correspondaient pas avec ce que nous pouvions

Nous avons échangé avec l'ARS et évoqué cette problématique. Ils ont considéré le candidat trop capé par rapport au poste et n'ont pas souhaité modifier leur participation. Nous avions espéré que ce candidat reste un ou deux pour lancer ce contrat de santé et passe le relais.

L'ARS nous propose de relancer un appel à candidature.

P. LE FUR : Nous avons les contrats de santé avec AFTA, avec l'AIP, et en plus on a l'APSIB qui est bien subventionnée.

D. BREDIN : Ce n'est pas la même chose, l'APSIB emploie des personnels de santé, c'est eux qui financent avec la participation de l'ARS.

P. LE BERIGOT : La question, c'est le fait que vous soyez rattachés à 2 contrats locaux de santé.

D. BREDIN : cela va être le cas de beaucoup d'îles. (Toutes celles en intercommunalité)

JL CHIFOLLEAU : on paye partout mais on ne s'y retrouve pas. (Problème de l'infirmier)

D. BREDIN : C'est l'ARS qui paye.

JL CHIFOLLEAU : C'est un peu nous quelque part

P. LE FUR : Le directeur de l'hôpital de Belle-Île nous a appelé avec JL CHIFOLLEAU pour qu'o se rapproche de Belle-Île

D. BREDIN : Quand on voit comme ça été problématique avec l'infirmier qui venait de l'hôpital de Belle-Île pour Hoedic ...

A HUCHET : le problème ne venait pas de l'hôpital de Belle-Île mais du département du Morbihan.

P. LE BERIGOT : Un des résultats du CLS est la création de l'APSIB qui a un an, prise en charge la mutualité qui est l'interlocuteur et fiancée par l'ARS. C'est une première expérience, qui permet d'avoir un employeur du poste d'infirmier 24/24 7/7 à 2 infirmiers en roulement.

JL CHIFOLLEAU : Pour Hoedic, cela fonctionne parfaitement, on a maintenant un infirmier à toute heure ce qui est très important.

P. LE BERIGOT : C'est un acquis, les choses ont avancé. Et il y a l'exemple de Groix qui a été dans une situation insoluble.

D. BREDIN : Pour Groix, on a dû se battre pour qu'ils soient classés en zone tendue, ils étaient en zone verte où il n'y a pas de problème et c'est la première île qui s'est retrouvée sans médecin du jour au lendemain.

P. LE BERIGOT : La solution, ça été la création de cette association.

D. BREDIN : Il y a des médecins libéraux et des médecins employés par l'APSIB.

E. TONNERRE : Il y a 6 médecins : 2 libéraux et 4 dépendants de l'hôpital de Lorient : 3 permanents et 3 qui font des gardes sur l'île. Cela fonctionne très bien.

P. LE BERIGOT : c'est très innovant, il aurait été difficile de se sortir de cette situation il y a 18 mois. Le fait d'avoir 2 ou 3 interlocuteurs. On estime que l'APSIB c'est l'exécution. On ne va passer notre temps en réunion des contrats locaux de santé.

A HUCHET : C'est sur le contrat local de santé des îles, ça n'a rien à voir avec les contrats îles par îles ? L'animation ne va jusque-là ?

D. BREDIN : Si cela est en lien, sur le 1^{er} contrat, c'est l'ARS qui assurait l'animation, ils n'ont plus le personnel et nous finançons pour le faire.

A HUCHET : au début, c'était le Pays d'Auray.

P. LE BERIGOT : cette orientation de l'embauche avait déjà été actée sur le principe ?

D. BREDIN : oui mais cela doit être validé par le CA puisque nous avions dit que ce serait à la condition que ce ne soit financé qu'à hauteur de 20% par l'AIP ce qui est maintenant le cas suite aux discussions avec l'ARS. Les règles de financement proposées par l'ARS étaient les mêmes que pour le CLS de l'agglo de Lorient qui n'a pas les mêmes capacités budgétaires que l'AIP. Le directeur régional a donné son accord pour 80% de financement par l'ARS reste donc 20% pour l'AIP.

Décision du CA N°4 : Mandate le Président pour :

- Finaliser et signer la convention financière avec l'ARS qui permettra le recrutement d'un chargé de mission pour la mise en place et l'accompagnement du futur CLS, sur la base d'un financement de 20% soit 10 000 €/an sur un budget annuel de 50 000 €.

Interreg FREIIA : Facilitating Resilience Embracing Islands Innovation Approaches « Faciliter la résilience et Adopter les approches d'innovation des îles »

Il s'agit d'un programme d'étude et d'échanges au titre de Interreg mer du Nord (depuis le Brexit, la Bretagne est éligible au programme mer du Nord)

Ce projet déposé en avril 2022, réunit des îles de La Norvège, Danemark, Suède, Allemagne Pays Bas et les îles du Ponant. Le financement espéré est de 60% d'un prévisionnel de 299 000 € sur 4 exercices budgétaires répartis comme suit :

Salaire et charges : 231 205 € ; frais de gestion 34 681 € ; déplacements et missions 16 250 € ; expertises externes et prestations : 17 500 €.

Il vise à comparer les situations des îles de l'Europe du nord sur le plan de l'économie du dynamisme et de l'innovation.

L'AIP serait majoritairement impliquée dans l'évolution de l'entrepreneuriat sur les îles et sur les sujets suivants : les contractualisations institutionnelles, le développement des activités hors saison estivales.

La contribution Interreg (FEDER) espérée est de 60%, la contribution AIP serait de 20% pour les 20% restant deux pistes sont envisagées : le recrutement d'un étudiant en thèse avec une bourse CIFFRE et/ou une contribution du Contrat Etat région Bretagne au titre de l'ingénierie prospective.

*D. BREDIN : Information de dernière minute : Nous avons reçu une réponse positive hier.
D. PALLUEL : Les projets Interreg pour en avoir vécu quelques-uns ont une efficacité relative et finalement servent à payer les salariés qui vont travailler sur le projet.
Comment se fait-il que la Norvège en soit membre ?*

D. BREDIN : ce sont des Pays associés comme l'Islande, c'est un accord mais ils ont moins de financement (40%).

Pour les autres sources de financements, nous avons des pistes du côté de la Fondation de France.

Décision du CA N°5 : Mandate le Président pour :

- Finaliser et signer toute convention financière permettant la mise en place de ce programme s'il était accepté par l'UE.
- Mettre en place le programme y compris le recrutement du personnel temporaire (chargé de mission ou étudiant en thèse).
- Mettre en place et signer les conventions et programmes financiers complémentaires ex : bourse Ciffre, ingénierie prospective du contrat Etat Région Bretagne ou toute autre source de financement (mécénat, appel à projet ...)

Coopération Franco-Québécoise

Pour l'année 2022, l'accueil d'une délégation des îles de la Madeleine initialement programmée pour novembre 2022 a été avancée du 20 au 28 septembre 2022. Une rencontre de travail sur l'avenir de cette coopération aura lieu demain vendredi 23 septembre salle du Rinville de 9h00 à 11h00. Elle aura pour objet de définir les thématiques d'un éventuel renouvellement de notre coopération avec les îles de la Madeleine et son extension à d'autres îles du Québec. Un nouvel appel à projet est mis en ligne depuis le 8 septembre pour un dépôt des projets avant le 28 décembre 2022.

Voir document joint

D. BREDIN : L'objectif demain sera de dire si cela nous intéresse de continuer et sur quelles thématiques, un nouvel appel à projets vient d'être publié, et lorsque nous sommes allés à Québec, nous avons rencontré le consulat de France, ils nous ont fortement encouragés avec 2 axes nouveaux :

- il y a d'autres îles que les îles de la Madeleine avec lesquelles travailler également,
- il faut continuer sur des thématiques de vos intérêts en fonction des appels à projets

P. LE BERIGOT : Cette dynamique d'échange a retenu l'attention du Conseil Régional, La délégation y sera reçue la semaine prochaine en présence du VP chargé de l'ouverture internationale.

Décision du CA N°6 : Mandate le Pdt pour déposer un dossier à l'appel à projet de coopération Franco-qubécoise suivant les propositions pouvant être validées par nos partenaires des îles québécoises

**Information étude Mégalis fibre et solutions alternatives au Haut débit
Sur les îles de Houat Hoedic Sein Molène Ouessant Batz et Bréhat.**

L'étude a été confiée à un pôle d'experts : conjonction numérique (Alain Gérardin) et de nombreux échanges ont eu lieu cet été avec les maires.

- Les Débits théoriques **maximum** annoncés sur les

	Bouygues T	Free	Orange	SFR
Batz	20 Mb/s	20 Mb/s	20 Mb/s	20 Mb/s
Bréhat	20 Mb/s	95 Mb/s	95 Mb/s	20 Mb/s
Hoëdic	20 Mb/s	20 Mb/s	95 Mb/s	20 Mb/s
Houat	20 Mb/s	20 Mb/s	95 Mb/s	20 Mb/s
Molène	20 Mb/s	20 Mb/s	95 Mb/s	20 Mb/s
Ouessant	20 Mb/s	20 Mb/s	95 Mb/s	20 Mb/s
Saint Nicolas	20 Mb/s	20 Mb/s	95 Mb/s	20 Mb/s
Sein	20 Mb/s	20 Mb/s	95 Mb/s	20 Mb/s

Internet fixe ADSL 2022

	Bouygues	Free	Orange	SFR
Batz	Batz		(Roscoff)	Batz
Bréhat	Bréhat		Bréhat	Bréhat
Hoëdic			Houat	
Houat	Houat		Houat	Houat
Les Glénan			Les Glénan	
Molène			Molène	
Ouessant	Ouessant	Ouessant	Ouessant	Ouessant
Sein			Sein	

Téléphonie mobile

L'avis des industriels



- Quatre îles où la pose d'un câble n'est pas techniquement compliquée : Batz, Bréhat, Houat et Hoëdic,
- Quatre îles où la pose et le maintien en conditions opérationnelles semble compliqué ou TRÈS compliqué : Molène , Ouessant, Sein et St Nicolas des Glénan.

Premiers éléments de bilan

Premières conclusions



- Les besoins de type FttH sont avérés pour 7 îles sur 8 (Batz, Bréhat, Hoëdic, Houat, Molène, Ouessant et Sein),
- Les réseaux de distributions sont réalisables sur les îles moyennant un prix à la prise parfois élevé (Ouessant),
- Le passage de câbles optiques sous marin pourra se faire sans encombre sur quatre îles (Batz, Bréhat, Hoëdic, Houat), mais sera compliqué ou très compliqué sur quatre îles (Molène, Ouessant, Saint Nicolas et Sein). Le recours à la technologie hertzienne pourrait être étudiée pour Sein à titre de « prototype ».
- Les contraintes environnementales pourront ajouter des charges non clairement estimées à ce stade en complexifiant les parcours.

*P. LE FUR : le coût 16 km entre Houat et St Gildas. Techniquement possible mais coûteux.
P. DENAUD : Le câble optique est arrivé hier à Aix, l'ensemble de l'île sera connecté en fin d'année.*

*B. NOURY : la technologie hertzienne à 100 mega de débit est équivalent à la fibre
C'est un peu plus cher mais pas de beaucoup.*

P. DENAUD ; quel est l'intérêt de passer des câbles si ça fonctionne bien ?

A HUCHET : de multiplier les sources.

E. GRALL : Il y a un temps de latence.

Veille Juridique

Projet de loi simplification transition énergétique contacts en cours avec député Jimmy Pahun.

Etat des dépenses Budgétaire 2022

1) rentrée des cotisations et subventions statutaires (communes et départements) Présentation par O. CARRE

Ci-dessous en grisé les communes qui n'ont pas encore réglé la cotisation 2022 :

CHAUSEY	500,00	
BREHAT	4 232,55	19/04/2022
BATZ	4 015,05	29/04/2022
OUESSANT	5 876,85	02/05/2022
MOLENE	1 670,40	10/05/2022
SEIN	1 961,85	
GLENAN	500,00	01/04/2022
GROIX	16 382,10	13/09/2022
LE PALAIS	16 412,55	
SAUZON	7 708,20	
LOCMARIA	8 713,05	27/04/2022
BANGOR	8 095,35	25/04/2022
HOUAT	1 896,60	06/04/2022
HOEDIC	1 239,75	
ARZ	2 766,60	30/06/2022
MOINES	6 642,45	11/05/2022
YEU	36 387,75	20/04/2022
AIX	2 335,95	
Charente Maritime	1 342.00	Refus
Vendée	20 915.00	19/09/2022
Morbihan	27 615.00	18/03/2022
Finistère	7 700.00	Retard 2022
Côtes d'Armor	2 433.00	22/02/2022
Région Pays de Loire	20 915.00	Versement en octobre

2) Etat des dépenses au 31 08 2022

Voir projet de budget

Déférence de 90 000 € retrouvée dans les frais de personnels, le tuilage du poste de directeur, l'extension des bureaux et l'augmentation des dépenses énergétiques et transport.

Situation au 31/08 certaines études pas reconduites en 2023 d'autres reconduites et augmentées : invasives un des gros efforts de 2023.

3) évolution de l'équipe

Personnel permanent : pas de modification

- | | |
|---|--------------------|
| • <i>Directeur</i> | <i>plein temps</i> |
| • <i>Responsable finances et administration</i> | <i>plein temps</i> |
| • <i>Chargée de mission économie – tourisme</i> | <i>0,5 Etp</i> |
| • <i>Chargée de mission énergie déchets</i> | <i>0,8 Etp</i> |

Renforts temporaires

- | | |
|---|---|
| • <i>Assistante logistique communication</i> | <i>plein temps fin 30 09 2022</i> |
| • <i>Animateur transition ZNI
(Arrêt maladie jusqu'au 2 octobre 2022)</i> | <i>plein temps fin 31 12 2022</i> |
| • <i>Animatrice médiatrice micro-folie</i> | <i>plein temps du 1^{er} 09 2022 (31 07 2023)</i> |

4) Premiers éléments de programmation 2023 - budget prévisionnel 2023

Feuille de route tourisme durable

- *Univers des îles*
 - *Accompagnement OT*
- *Journal 2023 poursuite nouveau format*
- *Sites d'exception*
 - *Bréhat*
 - *Houat Hoedic*
 - *Nouvelles candidatures à définir avec les destinations touristiques (Groix ? île d'Arz ?)*

Fin du programme Rénov'île Ouessant Sein Molène fin 2023

Fin du programme Mobilisons les bretons demande de prolongation faite de nov 2022 à mars 2023

Fin du Programme Flexmobile Morbihan énergies

Nouveau programme transition énergétique ?

Nouveau programme Coop Franco-Québécoise

Contrat Etat Région Bretagne

- *Accompagnement des maîtres d'ouvrage*
- *Organisation et suivi des CUP*
- *Suivi des dossiers de subvention*
- *Relevé des indicateurs*
- *Ingénierie prospective*

Interreg FREIIA

Nouvel Interreg ex NESSIE (transition énergétique) proposition : partenaire associé New Energy System Skills learning from frontrunning Islands' project

Invasives îles d'Iroise suite et fin automne 2023

FEDER Invasives suite

Renouvellement CLS

Suivi accord de programmation AELB

Campagne sensibilisation économies d'eau : FEDER AELB Contrat des îles

Micro-folie suite saison 2

Projet projection itinérante film symphonie du Ponant (Didier Squiban)
Automne hiver 2023-2024.

BP 2023

Voir document joint

*Cotisation des départements, dernière réévaluation en 2011 à 2,50 €
Proposition : demander 3 € / habitant (les communes sont à 4,5 €)*

Décision du CA N°7 : Mandate le Président pour :

- Mobiliser les financements pour la réalisation du programme d'actions 2023 et signer tout document de demande de financement : contrat convention demande de financement.
- évaluer et le cas échéant, solliciter la revalorisation de la participation départementale
- mettre en place les moyens humains et techniques liés aux projets dès acceptation auprès des financeurs.

1 abstention pour la sollicitation du CD 85

Prochaine AG

- CA jeudi 2 mars à l'île d'Yeu
- AG vendredi 3 mars à l'île d'Yeu

Point sur les effectifs, organisation de l'équipe 2023

Personnel permanent : pas de modification

• Directeur	<i>plein temps</i>
• Tuilage ancien directeur	<i>plein temps 6 mois</i>
• Responsable finances et administration	<i>plein temps</i>
• Chargée de mission économie - tourisme	<i>0,5 Etp</i>
• Chargée de mission énergie déchets	<i>0,8 Etp</i>
• Chargé de mission CLS	<i>plein temps</i>
• Chargé de mission invasives	<i>plein temps (à partir du départ D. Bredin)</i>
• Chargé d'étude Interreg FREIIA <i>Renforts temporaires</i>	<i>plein temps</i>
• Animatrice médiatrice micro-folie	<i>plein temps jusqu'au 31 08 2023</i>

La fiche de poste n'est pas encore diffusée, il faut la diffuser largement puisque le poste est très financé par fonds publics.

Elle sera publiée dans la gazette des communes début octobre.

Date limite candidature fixée au 15/11/2022 et diffusion par chaque commune.

1ère analyse des candidatures de mi-novembre à décembre, pour 1ères auditions mi-décembre.

5 Cooptation de membres AIP assistant à l'AG

Cooptations membres AIP pour AG selon statuts

6-3 - Un collège des représentants et acteurs professionnels désignés parmi les représentations suivantes :

- de l'association SAFIP regroupant des entrepreneurs en activité d'un minimum de 8 îles des quinze îles du Ponant, ou à défaut des chambres de commerces et d'industrie concernées par les îles, un représentant ;
 - des chambres des métiers, un représentant ;
 - des professions agricoles : des chambres d'agriculture ou à défaut d'une association regroupant des agriculteurs en activité d'un minimum de 8 des quinze îles du Ponant, un représentant ;
 - des professionnels de la pêche et des cultures marines comités départementaux et/ou régionaux ou à défaut d'une association regroupant des pêcheurs-conchyliculteurs en activité d'un minimum de 8 des quinze îles du Ponant, un représentant ;
 - des Offices de Tourismes compétents sur les îles ou leur équivalent, un représentant ;
 - Le Groupement des Armateurs de Services Publics Maritimes de Passages d'Eau, GASPE ; un représentant.
 - pour chaque île, un représentant de la compagnie de transport assurant la desserte régulière à l'année des îles, prioritairement dans le cadre d'une régie ou DSP ;
 - Un maximum de 3 personnalités qualifiées choisies par le Conseil d'Administration.

Rappel des désignations :

Association SAFIP

Erwan TONNERRE et représentant des entreprises au CA

Chambre des métiers

Victor Da SILVA

Offices de Tourisme

Michel CHARUAU

Compagnies

D

PÊCHE

Proposition personnalité qualifiée

Louis BRIGAND

Décision du CA N°8 : valide la proposition de personnalité qualifiée

6 Questions diverses

Courrier Vent debout adressé à AIP et maires des îles

Décision du CA N° 9 : réponse générale en lien avec le respect des projets et engagements des communes membres de l'AIP

Autres questions diverses

Fourniture Bière du Festival

*Jean-Benoît BEVEN a un coût à respecter. Il est à présent sur 2€ le litre alors que la Bière de Groix serait à 5 € le litre. Il n'y a pas de PLV, pas de groupe froid.
E. TONNERRE : là il est valorisé par le festival bien que pas encore adhérent SAFIP.*

MISE EN VALEUR DU BENEVOLAT

*D. ROUSSELOT : Propose d'étudier un lien avec l'association pour Mise en valeur du Bénévolat, attribution de médaille du bénévolat
A. HUCHET : permet de rappeler ce qui ça permet de maintenir au niveau lien.*

20h00 Clôture du Conseil d'Administration

*Invitation par Philippe le Bérigot au nom de la mairie de l'Île aux Moines au *pot de l'amitié offert par la mairie de l'Île-aux-Moines**

Fin du CA, le Président clôture la séance à 20 h.

xxxxxxxxxx

Le Président,

Philippe LE BERIGOT

